

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4399>



# PENSIONS : revalorisation ou désindexation ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Retraites -



Date de mise en ligne : lundi 17 juin 2013

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Nos pensions ont été revalorisées de 1,3 % au 1er avril 2013 : 1,2 % d'inflation prévisionnelle pour 2013 plus 0,1 % de rattrapage par rapport à l'inflation de 2012. Comme annoncé par le ministère, lors d'une audience, la loi de 2010 sur la revalorisation des pensions a été respectée.

Mais comment ne pas s'interroger sur cette prévision d'inflation de + 1,2 % retenue par la commission économique de la nation (créée uniquement pour la revalorisation des retraites) alors que, quelques jours plus tôt, la prévision prise en compte pour les retraites complémentaires du privé était de + 1,75 % ? De plus cette revalorisation est amputée de 0,3 % à la même date par la création d'une nouvelle taxe pour le financement de la dépendance (CASA). Par ailleurs l'inflation constatée pour l'année 2013 est de + 0,5 % au 31 avril.

La désindexation des pensions sur les prix, mesure qui fera partie des hypothèses mises sur la table pour la réforme des retraites, est donc déjà engagée.

A l'heure où le gouvernement s'apprête à jouer les actifs contre les retraités et les nouveaux retraités contre les anciens, les retraités et les actifs doivent se préparer à l'action.

Alain Charlois